



Le 14 mai 2018, le ministère de la Santé a présenté les résultats préliminaires de l'Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale 2018. Cette enquête a été réalisée en coordination avec le Haut-Commissariat au Plan (HCP), et avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'UNICEF, de l'UNFPA, de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie et de la Ligue des États arabes.

L'enquête, dont la dernière édition date de 2011, permet de mettre à jour les principaux indicateurs démographiques et sanitaires et d'apprécier la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le suivi des Objectifs de développement durable (ODD).

Elle couvre les 12 régions du Royaume du Maroc, au moyen de deux phases de collecte des données : une première phase portant sur la mortalité maternelle auprès d'un échantillon de 121 725 personnes, et une deuxième phase évaluant les indicateurs de santé de la population via des questionnaires remplis par 15 300 ménages.

Les résultats montrent que la mortalité maternelle a baissé, passant de 112 décès pour 100 000 naissances vivantes (2009-2010) à 72,6 (2015-2016), soit une réduction de 35 %. Selon le ministère de la Santé, ce succès peut s'expliquer par l'amélioration du suivi de la grossesse, de l'accouchement en milieu surveillé et de l'amélioration de la qualité de prise en charge.

L'enquête permet également de faire le point sur l'état nutritionnel des enfants, la santé des personnes âgées, ainsi que sur la transition épidémiologique et la charge des maladies non

transmissibles. On note ainsi une baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui est passée de 30,5 à 22,16 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit une diminution de 27 %. La mortalité néonatale quant à elle enregistre une baisse de 38 % par rapport aux taux de 2011 (13,56 décès pour 1 000 naissances vivantes). En outre, le retard de croissance des enfants de moins de 5 ans se situe autour de 15,1 %, avec une prédominance dans le milieu rural qui enregistre 20,5 % contre 10,4 % en milieu urbain. Quant à l'insuffisance pondérale, elle est de l'ordre de 2,9 %.

Les résultats de cette enquête permettent de mesurer les progrès réalisés et d'orienter les investissements futurs en prenant en compte les besoins de la population. Ils permettent également d'orienter les débats autour du Plan de santé 2025 actuellement en préparation au ministère de la Santé.

Friday 26th of April 2024 11:46:06 PM